



HAL
open science

Master Urbanisme et aménagement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Urbanisme et aménagement. 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02028922

HAL Id: hceres-02028922

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028922v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Urbanisme et aménagement

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines

Établissement déposant : Aix-Marseille Université

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master *Urbanisme et Aménagement* est porté par l'Institut d'urbanisme et d'aménagement régional - IUAR. Il s'agit d'une formation à caractère pluridisciplinaire qui vise à former des professionnels dans le champ de l'urbanisme et de l'aménagement en France mais aussi à l'étranger. L'objectif est principalement l'entrée dans le monde du travail même s'il existe une dimension recherche dans la formation. Le diplôme est labellisé par plusieurs associations professionnelles nationales et européennes.

Le master est structuré en deux parties avec la première année en tronc commun pour l'ensemble des étudiants, puis une deuxième année qui propose quatre spécialités :

- *Urbanisme durable, projet et action opérationnelle* ;
- *Habitat, politique de la ville et renouvellement urbain* ;
- *Paysage et Aménagement cohabilité avec l'École Nationale du Paysage de Versailles*;
- *Urbanisme durable et projet territorial* - cette dernière spécialité est spécifiquement proposée en formation continue.

Analyse

Objectifs

La formation articule aspects théoriques (enjeux de l'aménagement contemporain, etc.), principalement abordés en première année, et formation pratique professionnalisante : diagnostic territorial, pratique de logiciels spécifiques, etc. Elle se base principalement sur les fondamentaux proposés par l'Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme - l'APERAU.

La spécialité *Urbanisme durable, projet et action opérationnelle* vise à donner aux étudiants les bases nécessaires pour concevoir et mettre en œuvre un projet d'urbanisme, dans ses aspects techniques, juridiques et financiers.

La spécialité *Habitat, politique de la ville et renouvellement urbain* questionne la place de l'habitat au sein des politiques publiques par une approche pluridisciplinaire.

La spécialité *Paysage et aménagement* est centrée sur la planification paysagère et l'urbanisme paysager.

Enfin, la spécialité *Urbanisme durable et projet territorial*, proposée uniquement en formation continue vise à la meilleure prise en compte de la dimension territoriale dans les projets d'aménagement et les politiques publiques.

Organisation
<p>Le master, porté par l'Institut d'urbanisme et d'aménagement régional - IUAR est structuré en deux parties avec la première année en tronc commun pour l'ensemble des étudiants, puis la seconde année qui propose quatre spécialités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Urbanisme durable, projet et action opérationnelle</i> ; • <i>Habitat, politique de la ville et renouvellement urbain</i> ; • <i>Paysage et Aménagement</i> ; • <i>Urbanisme durable et projet territorial</i> - cette spécialité est spécifiquement proposée en formation continue. <p>La formation est pilotée par un responsable de diplôme (PR), des responsables d'année et de spécialités. Il est indiqué des réunions très fréquentes de l'équipe (entre 8 et 10 fois par an) ce qui semble indiquer des difficultés de gouvernance de la formation.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La présentation de la formation, en termes de positionnement dans l'environnement, est peu satisfaisante. Elle reste en effet centrée sur la seule région PACA et n'analyse pas le contexte national. De plus elle décrit davantage les relations interinstitutionnelles (complexes) des différentes structures plus qu'elle n'aborde les relations entre formations et acteurs socio-économiques. L'articulation entre les formations de licence et licence professionnelle) à l'échelle du site mériterait d'être détaillée. D'autre part, la concurrence avec les formations dans l'environnement régional élargi (Alès, Montpellier, Toulouse, Lyon, etc.) aurait pu être prise en compte afin de mettre en évidence les spécificités réelles et les atouts de la formation.</p> <p>En revanche, les liens avec le territoire sont bien marqués, tant en ce qui concerne la participation directe de ces acteurs à la formation, que les commandes dans le cadre des ateliers, le vivier de stages ou encore l'insertion professionnelle des étudiants formés par le master.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est composée de 15 membres titulaires (5 professeurs d'université - PR et 10 maîtres de conférences - MCF) qui relèvent majoritairement de <i>l'Aménagement</i> (24eme section du CNU (Conseil National des Universités)), du <i>Droit</i> (2eme section CNU) et de la <i>Géographie</i> (23eme section CNU), ainsi que de 2 professeurs associés, PAST, tous deux architectes-urbanistes. L'équipe est complétée par 44 intervenants extérieurs, pour des volumes compris entre 2 et 25h. L'équipe enseignante couvre de nombreux champs impliqués dans l'aménagement. On note toutefois la très faible participation de géographes et l'absence de sociologues.</p> <p>L'équipe se réunit chaque mois pour faire le point sur les enseignements et les étudiants. Le poids des charges de coordination est considéré comme lourd. Peut-être que les décharges horaires sont insuffisantes.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les effectifs de première année montrent une forte tendance à la baisse sur la période (61 étudiants en 2011-2012 contre 34 étudiants en 2015-2016) alors que parallèlement le nombre d'étudiants admis entre les deux années augmente de façon significative. Le nombre d'admis en seconde année est plus fluctuant (avec un pic à 102 en 2013), mais lui aussi est orienté à la baisse.</p> <p>Aucune statistique n'est fournie par parcours de seconde année, ce qui limite l'analyse.</p> <p>Le taux d'insertion professionnelle, déduit de l'enquête présentée indique une bonne insertion (70 %), mais le ratio inscrits n-1/répondant est extrêmement faible.</p> <p>Le taux de poursuite en doctorat est très faible (entre 0 et 1 étudiant par an), ce qui confirme la dimension principalement professionnelle de la formation.</p>
Place de la recherche
<p>La place de la recherche est peu visible en raison de la multiplicité des acteurs. La création d'une équipe d'accueil - EA 889 en 2012 tente de lui donner plus de visibilité. La construction d'une option recherche est en cours de structuration. Rien n'est dit dans le dossier sur la place actuelle de la recherche, qui semble faible.</p> <p>L'idée de créer une spécialité/parcours recherche n'est peut-être pas la bonne solution. Un lien plus fort avec le master <i>Géographie</i> de l'AMU serait plus pertinent pour optimiser les moyens humains et créer davantage de liens entre l'Institut d'urbanisme et le département de Géographie.</p>

Place de la professionnalisation
La professionnalisation est au cœur des quatre spécialités proposées avec les partenariats institutionnels. Elle se décline notamment autour des ateliers et des interventions de professionnels dans la formation
Place des projets et des stages
Un stage de 3 à 6 mois est obligatoire. Les raisons de cette disparité ne sont pas mentionnées. Le suivi des stages n'est pas détaillé et nous ne connaissons pas le nombre de crédit ECTS - European Credits Transfer System attribué au stage. L'atelier obligatoire pour chaque étudiant permet l'initiation au travail d'équipe avec des objectifs concrets.
Place de l'international
<p>Le master est officiellement en partenariat avec huit universités étrangères. L'essentiel des échanges se fait avec une université allemande et deux québécoise, ce qui est bien modeste. Les flux ERASMUS sont de 3 à 5 étudiants entrant/sortant Il n'y a aucun lien avec des universités anglo-saxonnes, ce qui est dommage au vu du rayonnement national de la formation.</p> <p>Les échanges sont structurés notamment dans le temps. Les étudiants peuvent en profiter au premier semestre de la seconde année avec une bonne adéquation entre les enseignements suivis à l'étranger et le contenu du cursus de seconde année.</p> <p>Un nouvel objectif est de développer des partenariats avec le monde méditerranéen et notamment le Maghreb et le Machrek, ce qui est cohérent avec la place politique de la métropole marseillaise dans le bassin méditerranéen. Le projet de master <i>Transition et coopération en Méditerranée</i> pour 2018 serait la pierre angulaire des partenariats. Le savoir-faire de l'Institut d'urbanisme permettrait la mise en œuvre de ce projet. En pratique, cela composerait un cinquième parcours de seconde année.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>L'IUAR n'a pas de formation licence, les étudiants proviennent donc de formations extérieures avec un rayonnement national. Le critère principal pour la sélection des étudiants est qu'ils sortent de formations membres de l'APERAU. Face à la diversité des origines, une semaine d'intégration est proposée en première année.</p> <p>Le recrutement se fait par jury. On note une forte attractivité à l'international (Campus France, plus de 300 dossiers) et nationalement. Les liens avec la licence de Géographie semblent faibles.</p> <p>Le suivi individualisé des étudiants a pour objectif la prévention des difficultés.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>La formation est en présentiel, ce qui est très important pour la qualité des enseignements avec un lien fort entre étudiants et intervenants.</p> <p>La présence du numérique est importante du fait même du contenu de la formation : cartographie, présentations, plateformes d'échanges, etc.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Les nombreuses unités d'enseignement donnent chacune lieu à crédits ECTS (entre 3 et 9)</p> <p>Les modalités d'évaluation des UE ne sont pas décrites dans le dossier. Il est simplement fait mention de la diversité des formes d'évaluation (écrit/oral, individuel/collectif, etc.) sans que la proportion de ces différentes formes soit indiquée. La validation des notes est réalisée par un jury en conformité avec les règles en vigueur.</p>

Suivi de l'acquisition de compétences

Le suivi des compétences se fait avec :

- Les évaluations
- L'évaluation des rapports et mémoires
- Le retour des tuteurs de stage

Ce dernier point est essentiel car il est le meilleur baromètre pour une formation professionnelle.

En revanche, il n'y a pas d'outil de pilotage de l'acquisition des compétences type livret de compétences par exemple. Le dossier semble confondre compétences et connaissances, suivi et évaluation.

Suivi des diplômés

Il existe un suivi des étudiants propre à l'Institut et délégué à une association, URBA'VOC, plus un suivi par l'OVE - Observatoire de la vie étudiante de l'AMU.

D'autres structures évaluent de manière externe la formation (APERAU et CNJU).

La multiplication des acteurs ne garantit pas la qualité des enquêtes.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le conseil de perfectionnement a été mis en place en juillet 2016, il n'y a donc pas de recul pour évaluer son efficacité.

Cependant un questionnaire est systématiquement rempli par les étudiants chaque semestre. Cela paraît un outil intéressant que le Conseil de perfectionnement devra conserver.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une formation attractive au niveau national et international.
- Une bonne intégration dans l'environnement local.
- Une réelle dimension professionnalisante.
- Une spécialité *Paysage et aménagement* en lien avec l'Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles.
- Un vrai parcours réservé à la formation continue.
- Un suivi partiel des recommandations de la précédente évaluation (équipe enseignante resserrée).

Points faibles :

- Des effectifs à la baisse en seconde et surtout en première année.
- L'absence de procédure structurée d'auto-évaluation.
- Une faible visibilité de l'organisation administrative (structure porteuse, partenaires, etc.)
- Une organisation trop lourde pour les responsables.

Avis global et recommandations :

Le master *Urbanisme et Aménagement* est une bonne formation, bien structurée, même si le dossier de présentation se place dans une logique de projet davantage que de bilan. Elle a un rayonnement régional et national important. Les responsables de formation doivent être plus vigilants à la co-construction de la formation avec les étudiants et aux procédures d'évaluation et d'auto-évaluation

Il serait nécessaire de développer un parcours recherche . Cela fait partie des projets évoqués, mais il pourrait plutôt l'être en lien avec le master *Géographie* de l'AMU.

Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'Évaluation des
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation
des experts HCERES sur les formations
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Comme demandé dans ledit mail, nous vous faisons part de nos observations dans le document joint.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Yvon Berland



Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Master

**N° du rapport HCERES :
419581**

**Intitulé de la formation :
Urbanisme et Aménagement**

Avril 2017

Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

A la suite du retour de l'évaluation HCERES de nos formations, nous tenons à formuler plusieurs remarques et à apporter quelques précisions aux informations qui auraient pu manquer ou échapper aux évaluateurs.

De manière générale, nous sommes plutôt en phase avec les éléments de conclusion présentés en page 6, autant sur les points forts que sur les points faibles. Soulignons cependant, que la conclusion n'est pas toujours le reflet de ce qui est souligné dans le développement qui précède.

Analyse	
Organisation	<p>Comme mentionné, le rythme des réunions est effectivement important, mais il s'agit là, d'une organisation souhaitée par tous les membres de l'équipe, qui perçoivent un intérêt et une efficacité plus grande à partager régulièrement les aspects liés à la pédagogie et à la recherche.</p>
Positionnement dans l'environnement	<p>Il est difficile de faire valoir une « <i>forte attractivité au niveau national et international</i> » (p. 6), quand, par ailleurs, l'offre de formation paraît « <i>centrée sur la seule Région PACA et n'analyse pas le contexte national</i> » (p. 4).</p> <p>Nous tenons à ce propos, à rappeler que l'IUAR est effectivement le seul institut d'urbanisme du sud-est de la France, et qu'à ce titre, c'est une de ses spécificités et forces, que d'être, à la fois, tourné vers la Région PACA, mais aussi vers le territoire national, voire l'international.</p> <p>Nous tenons également à souligner que l'IUAR a une véritable légitimité historique (il existe depuis 1969), qu'il fait partie de l'APERAU (Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Urbanisme), qu'il dispense des formations connues et reconnues depuis 50 ans, et qu'il est essentiel qu'il soit à la fois « ancré » dans son territoire, mais aussi, qu'il forme des urbanistes en capacité d'exercer leur métier à l'échelle de la France, comme à l'international, particulièrement les pays de la Méditerranée. A ce titre, les offres de stages reçues proviennent de plusieurs régions, mais aussi de l'étranger, avec une forte fidélisation des organismes diffuseurs d'offres.</p> <p>Par ailleurs, les dispositifs de formation auxquels il est fait allusion dans le texte, (et vis-à-vis desquels il est demandé de se positionner) : Alès, Montpellier, Toulouse, relèvent pour l'essentiel de la Géographie.</p> <p>Si les liens avec cette discipline sont en effet intéressants et complémentaires, il est essentiel de rappeler que nos champs disciplinaires ne sont pas les mêmes (sections 23 et 24 du CNU), et que les savoirs et compétences des urbanistes et des géographes diffèrent, notamment dans l'enseignement et la pratique du projet urbain. Un point sur lequel on ne peut confondre et associer nos savoir-faire respectifs.</p> <p>Précisons par ailleurs, que des liens sont entretenus avec les disciplines de l'architecture et du paysage, liens justifiés par la création à venir de l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires à Marseille en 2021, qui rapprochera l'ENSAM (Ecole Supérieure d'Architecture de Marseille), l'ENSP (Ecole Supérieure du Paysage de Versailles) et l'IUAR (Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional).</p> <p>Il y a également, et depuis longtemps, des liens étroits avec le droit et la science politique. L'IUAR est rattaché à la FDSP (Faculté de Droit et de Science Politique).</p>

<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Les charges de responsabilité sont certes lourdes, voire très lourdes, mais nous voulons rappeler ici la spécificité des formations labellisées APERAU. Ce label nous demande une recherche active de partenaires professionnels pour la réalisation des travaux d'étudiants, puis un accompagnement très soutenu de ces derniers, au travers d'une pédagogie centrée sur « l'atelier » et la réponse aux commandes des partenaires mentionnés plus haut. Il y a également le suivi des stages, des mémoires et de toutes sortes de rendus en public, puis l'accompagnement de l'insertion des diplômés. Autant de spécificités des formations en urbanisme qui obligent à un emploi du temps très chargé pour les responsables de formation, comme de l'ensemble de l'équipe pédagogique.</p> <p>La solution consisterait à proposer des décharges de service pour les responsables de parcours (comme évoqué par l'évaluateur), qui réaliseraient moins d'heures de cours en contre partie de leurs activités de gestion de formation, mais il ne nous est pas possible de le faire sur le plan administratif.</p> <p>Sur la faible participation des géographes, il est à souligner que bien que l'équipe pédagogique soit majoritairement en section 24 du CNU, il n'en demeure pas moins que certains d'entre nous sont des géographes, et assurent les cours qui reviennent plus traditionnellement à cette discipline : cartographie, SIG, représentation spatiale, etc.</p>
<p>Place de la recherche</p>	<p>Les évaluateurs suggèrent de développer des liens avec la géographie dans le cadre d'un parcours recherche (p. 4). Si la perspective d'étoffer les enseignements destinés à la recherche paraît en effet intéressante, il est cependant difficile de l'envisager au sein d'un parcours.</p> <p>A cet effet, nous tenons à préciser que les Instituts d'urbanisme en France, abandonnent progressivement la perspective de maintenir des masters « recherche », pour ne favoriser que des masters « professionnels » dotés d'une option recherche conséquente, destinée à préparer un petit nombre d'étudiants au doctorat.</p> <p>L'urbanisme étant à la fois une discipline universitaire et une pratique professionnelle, le LIEU s'oriente vers le développement de bourses CIFRE.</p> <p>Par ailleurs, la création prochaine de l'IMVT conduira à faire évoluer les collaborations entre laboratoires et équipes de recherche concernées.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Il est fait allusion à la « <i>faiblesse des liens avec les universités anglo-saxonnes</i> » (p. 5). C'est certes une faiblesse, mais c'est aussi une affaire de choix, dans un contexte institutionnel qui nous oblige à resserrer nos partenariats pour éviter des dispersements, qui nous conduiraient à mettre en œuvre une politique de saupoudrage.</p> <p>Rappelons également que l'IUAR prévoit de créer un parcours « Transition des métropoles et coopération en Méditerranée », qui va nous conduire à privilégier les liens avec les universités du bassin méditerranéen.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>	<p>Nous voulons évoquer l'introduction de nouvelles règles qui deviendront effectives avec la mise en place d'un parcours en apprentissage : livret électronique de suivi de l'étudiant sur la base d'indicateurs destinés à mesurer les compétences acquises dans le cadre de la formation, mais aussi dans l'entreprise.</p> <p>Par ailleurs, une enquête insertion sera menée tous les ans pour mieux appréhender l'évolution des débouchés à l'échelle locale, nationale et internationale.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Une enquête insertion sera menée tous les ans pour mieux appréhender l'évolution des débouchés à l'échelle locale, nationale et internationale.</p>

Conclusion de l'évaluation

Avis global et recommandations

Compte tenu des évolutions de l'enseignement et de la recherche en urbanisme en France, il n'est pas souhaitable de créer un parcours spécifiquement dédié à la recherche (comme évoqué plus haut), mais de valoriser « l'option recherche » à l'intérieur de parcours « professionnels », avec un accompagnement de certains de nos diplômés vers le doctorat et le financement des thèses au travers des bourses CIFRE.

Quant à la co-construction de la formation avec les étudiants, elle est déjà là, et depuis de nombreuses années, notamment au travers des dispositifs d'évaluation mis en place au niveau de chaque année et parcours de formation.